

Questions orales

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je vérifierai cela autant qu'il le faudra, mais je doute beaucoup que M. Hamada ait bien reçu un visa au Japon. Dans ce cas, il aurait le droit d'interjeter appel en vertu de la Loi sur la Commission d'appel de l'immigration. A mon avis et à première vue, il n'a pas reçu de visa au Japon.

* * *

LES PÉNITENCIERS**LES MOTIFS DE L'ACCUEIL DE M. MARCOUX DANS UNE MAISON DE RÉADAPTATION CENSÉMENT FERMÉE AUX COUPABLES DE DÉLITS SEXUELS**

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général au sujet d'un meurtre survenu en Colombie-Britannique en fin de semaine. Le solliciteur général peut-il nous dire pourquoi M. Marcoux, qui est accusé de ce meurtre, a obtenu la permission de rester dans une maison de réadaptation alors que les gens de cette région avaient reçu la garantie que cette maison n'accueillerait personne ayant des antécédents de viols ou autres délits sexuels?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, cet homme avait fini de purger sa peine et était sous surveillance obligatoire. Il n'était pas en liberté conditionnelle et nous n'avions donc pas autorité sur lui. La maison de réadaptation en cause est une maison privée.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le solliciteur général nous dit que l'homme avait terminé sa période de liberté surveillée. Je crois savoir que cette période ne se terminera pas avant quelque temps encore et qu'il était encore en liberté surveillée. Le solliciteur général peut-il nous dire si cette même personne n'est pas soupçonnée concernant deux ou trois autres meurtres survenus dans le même secteur?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, il y a eu malentendu. J'ai dit qu'il avait terminé sa peine d'emprisonnement et qu'il était en liberté sous surveillance obligatoire. Il n'était pas en liberté conditionnelle. Je ne sais pas qu'il soit soupçonné d'autres crimes.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LE TRAITEMENT DES ATHLÈTES DE TAIWAN AUX JEUX OLYMPIQUES**

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il en mesure de dire à la Chambre si les athlètes de la République de Chine qui viendront au Canada participer aux Olympiques recevront exactement le même traitement que les athlètes des autres pays, en ce qui concerne leur admission au Canada pour participer aux Jeux?

[M. Johnston.]

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je regrette d'avoir manqué quelques mots de la fin de la question du député.

● (1450)

M. Coates: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé si les athlètes qui représenteront la République de Chine aux Jeux olympiques se verront accorder les mêmes droits en ce qui concerne leur admission au Canada que les athlètes envoyés par les autres pays participants?

M. MacEachen: A condition qu'ils viennent en tant que représentants de Taiwan, monsieur l'Orateur, la réponse est oui.

* * *

LES FINANCES**L'ANNONCE DES NOUVEAUX OBJECTIFS QUANT À LA CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE**

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme le gouvernement a réussi à limiter la croissance de la masse monétaire, c'est-à-dire l'élément M-1, à une hausse de l'ordre de 10 p. 100 par an, soit deux fois celle des États-Unis, et comme, d'autre part, le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré à Fredericton qu'il serait bientôt nécessaire de fixer des objectifs moindres, le ministre peut-il dire à la Chambre quels seront les nouveaux objectifs pour ce qui est de la croissance de la masse monétaire, et quand ils entreront en vigueur?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, ces objectifs seront annoncés par la Banque du Canada qui exerce ses responsabilités en matière de politique monétaire. J'ai appris lors d'une conversation avec le gouverneur qu'il envisage actuellement d'annoncer ce changement, mais je ne pourrais vous dire de façon précise à quelle date il compte le faire.

L'INCIDENCE INFLATIONNISTE DE LA CROISSANCE DES DÉPÔTS PRIVÉS DE DEVICES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Comme le gouvernement a finalement réussi à maintenir à 10.4 p. 100, pour l'année se terminant en mai 1976, la croissance des dépôts de devises et des dépôts à vue, l'indice M-1, nous constatons que d'autres éléments de la masse monétaire, comme les liquidités et les dépôts de devises, M-2, ont augmenté presque deux fois plus vite, soit d'environ 20 p. 100. Le ministre peut-il nous dire s'il estime que la croissance continue et rapide des éléments M-2 ou M-3 risque d'être inflationniste et si le gouverneur ou lui-même envisagent de fixer des objectifs en ce qui concerne l'expansion de ces éléments de mesure de la masse monétaire?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le gouverneur a souvent dit qu'il considère l'élément M-1 comme le meilleur indice de croissance de la masse monétaire.